



Commission économique pour l'Europe

Comité du développement urbain, du logement
et de l'aménagement du territoire

Groupe de travail de l'administration des biens fonciers

Douzième session

Genève, 31 mai et 1^{er} juin 2021

**Rapport du Groupe de travail de l'administration
des biens fonciers sur sa douzième session****I. Introduction**

1. Le Groupe de travail de l'administration des biens fonciers a tenu sa douzième session à Genève les 31 mai et 1^{er} juin 2021. Face à la pandémie mondiale de COVID-19 et aux préoccupations de santé publique et aux contraintes qu'elle a occasionnées, les séances officielles ont pu se tenir, à titre exceptionnel, selon des modalités presque exclusivement en ligne.

A. Participation

2. Ont participé à la session des représentants des pays membres de la CEE suivants : Allemagne, Arménie, Autriche, Bélarus, Croatie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, Géorgie, Grèce, Italie, Kirghizistan, Lettonie, Malte, Nigéria, Norvège, Ouzbékistan, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Serbie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine.

3. Un représentant du Nigéria a également assisté à la réunion.

4. Des représentants des organisations du système des Nations Unies ci-après ont participé à la réunion : Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) et Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

5. Des représentants des organisations non gouvernementales ci-après ont participé à la réunion : EuroGeographics, Génération Maastricht, Peace by Prosperity, Royal Institute of Chartered Surveyors (RICS) et Surveying and Spatial Sciences Institute (Australie).

6. Des représentants du secteur privé, des experts et des universitaires provenant d'universités et d'instituts de recherche ont aussi pris part à la session à l'invitation du secrétariat.



B. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

7. Le Président du Groupe de travail, M. Fredrik Zetterquist, Suède, a ouvert la session. Dans ses observations liminaires, le Président a mis en lumière le rôle considérable joué par le passage accéléré au numérique et par l'utilisation des nouvelles technologies et de nouveaux processus et modèles de fonctionnement dans le domaine de l'administration des biens fonciers pour contribuer à une reprise résiliente après la pandémie de COVID-19.

8. M^{me} Olga Algayerova, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe (CEE), a souhaité la bienvenue aux participants. Dans ses observations, elle a souligné la place importante de l'administration des biens fonciers et l'aménagement du territoire dans la reprise après la pandémie de COVID-19. M^{me} Algayerova a remercié le Ministère maltais du logement social d'avoir proposé d'accueillir la douzième session du Groupe de travail et de l'engagement qu'il a pris de coopérer à des manifestations futures.

9. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire de la session sans modification, tel qu'il figure dans le document ECE/HBP/WP.7/2021/1.

10. Toutes les présentations et déclarations faites pendant la session sont disponibles en ligne, à l'adresse suivante : <https://unece.org/housing/events/wpla-12thsession>.

II. Administration des biens fonciers pendant la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19)

11. Pendant cette partie de la session, des exposés ont été présentés par les personnes suivantes : S. E. M. Roderick Galdes, Ministre du logement social de Malte, sur les effets de la COVID-19 et les perspectives dans le domaine du logement ; M. Pekka Halme, Conseiller principal, Service du cadastre national, Finlande, qui a prononcé le discours principal consacré aux effets de la COVID-19 sur les possibilités de redressement permettant de « reconstruire en mieux » ; M^{me} Ewa Surma, Directrice du Département de la stratégie, de la coopération internationale et de l'information publique, Bureau central de la géodésie et de la cartographie (GUGiK), Pologne, sur le développement et l'utilisation des services de réseau pendant la pandémie ; M^{me} Chryssy Potsiou et M. Steven Nystrom, auteurs du Plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE (ECE/HBP/WP.7/2021/7 ; ECE/HBP/WP.7/2021/Inf.1) sur le projet de plan d'action ; M. Darko Vucetic, Chef du Centre d'excellence pour la gestion de l'information géospatiale (GIM), Autorité géodésique de la République de Serbie, qui a fait part d'une série de réflexions sur la mise en œuvre du plan d'action pour le redressement post-COVID-19. Les participants ont examiné les problèmes que la pandémie de COVID-19 a posés aux services de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire et la façon dont ces services ont réagi et se sont adaptés à la numérisation accélérée et à l'utilisation des nouvelles technologies et de nouveaux processus et modèles de fonctionnement. Ils ont également examiné le rôle que l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire pourrait jouer en faveur d'une reprise inclusive, sûre et résiliente après la pandémie de COVID-19.

12. Les résultats et les principales conclusions de la série de webinaires organisés conjointement par la CEE et la FAO sur le thème de l'administration des biens fonciers pendant la pandémie de COVID-19 ont été présentés par les membres du Bureau du Groupe de travail : M^{me} Victoria Abbott (Royaume-Uni) ; M^{me} Elena Busch (Norvège) et M. Konstantin Litvintsev (Fédération de Russie).

13. Le Groupe de travail :

a) A approuvé le projet de plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE et a demandé au Bureau d'intégrer et de traiter les observations reçues pendant la session et celles qui lui seraient communiquées avant le 30 juin 2021 au plus tard ;

b) A demandé que la version définitive du Plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE soit présenté pour approbation finale au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-deuxième session en 2021 ;

c) A approuvé le Plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE en tant que publication officielle, à paraître en 2022, en anglais et en russe, sous forme numérique et sous forme imprimée.

III. Examen de scénarios sur l'avenir de l'administration des biens fonciers

14. M. Lesley Arnold, Directeur de Geospatial Frameworks, et futur président de Surveying and Spatial Sciences Institute (Australie), a ouvert la marche par un exposé consacré aux cadres de référence mondiaux sur les informations géospatiales et l'administration des biens fonciers. M. Andrew Coote, Directeur de ConsultingWhere (Royaume-Uni), a présenté le Cadre intégré de l'information géospatiale et l'expérience acquise dans le cadre de sa mise en œuvre en Géorgie, au Kirghizistan, en République de Moldova et en Ukraine. M^{me} Eva-Maria Unger, Kadaster International, a fait un exposé sur le Cadre pour une administration efficace des biens fonciers. Toutes les présentations et déclarations sont disponibles en ligne, à l'adresse suivante : <https://unece.org/housing/events/wpla-12thsession>.

15. M. Fredrik Zetterquist, Président du Groupe de travail, a présenté l'Étude-scénario sur l'avenir de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE (ECE/HBP/WP.7/2021/5 ; ECE/HBP/WP.7/2021/Inf.2), y compris le questionnaire d'auto-évaluation qui a été envoyé aux États membres afin de recueillir les informations nécessaires à l'élaboration des scénarios. Les scénarios ont été établis sur la base des contributions reçues. L'exposé a été suivi d'une enquête interactive axée sur les questions suivantes : a) Utilité des scénarios pour l'examen et la formulation des stratégies et pour l'auto-évaluation ; b) Incidences de la COVID-19 sur les scénarios ; c) Suggestions pour améliorer les scénarios ; d) Suggestions pour des stratégies de dialogue régulier dans la région. Les résultats de l'enquête serviront aux travaux relatifs aux scénarios sur l'avenir de l'administration des biens fonciers et seront disponibles en ligne.

16. Le Groupe de travail :

a) A approuvé l'Étude-scénario sur l'avenir de l'administration des biens fonciers dans la région de la CEE et a demandé au Bureau d'intégrer et de traiter les observations reçues pendant la session et celles qui lui seraient communiquées avant le 30 juin 2021 au plus tard ;

b) A demandé que la version définitive de l'étude soit présentée pour approbation finale au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-deuxième session en 2021 ;

c) A approuvé l'Étude-scénario en tant que publication officielle, à paraître en 2021, en anglais et en russe, sous forme numérique et sous forme imprimée.

IV. Questions découlant des quatre-vingtième et quatre-vingt-unième sessions du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire de la Commission économique pour l'Europe

17. Le secrétariat a informé le Groupe de travail des décisions qui ont été adoptées par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à ses quatre-vingtième (ECE/HBP/201) et quatre-vingt-unième (ECE/HBP/206) sessions, tenues respectivement en octobre 2019 et en octobre 2020, ainsi que décisions qui ont été adoptées par le Comité exécutif le 5 mars 2021.

18. Le Groupe de travail a été informé de la décision prise par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-unième session (ECE/HBP/206, par. 52) d'organiser sa Réunion ministérielle sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire en 2021, sur le thème « Un logement abordable, convenable et résilient dans des villes qui offrent une bonne qualité de vie, y compris dans celles qui connaissent des conditions météorologiques extrêmes », dans le cadre de sa quatre-vingt-deuxième session. Il est prévu que la Réunion ministérielle reçoive les principales conclusions et recommandations de l'étude « #Housing 2030 – Effective Policies for affordable housing in the UNECE region » (#Logement 2030 – Des politiques efficaces en faveur de l'accessibilité économique du logement dans la région de la CEE) et approuve le document « Place and Life in the UNECE – A Regional Action Plan 2021 : Tackling challenges from COVID-19 pandemics, climate and housing emergencies in region, city, neighbourhood and homes » (Espace et vie dans la CEE – Un plan d'action régional 2021 : Combattre les difficultés liées à la pandémie de COVID-19, à l'urgence climatique et à la crise du logement dans la région, la ville, le quartier et le domicile ». Les représentants du Groupe de travail ont été invités à s'inscrire pour participer à la Réunion ministérielle et à encourager les ministres concernés de leur pays à confirmer leur participation s'ils ne l'avaient pas encore fait.

19. En outre, le Groupe de travail a été informé des activités menées par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire pour aider les villes à faire face à la pandémie de COVID-19 et renforcer leur résilience économique. Ces activités ont été mises en œuvre dans le cadre de deux projets sur le terrain : le « Plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE » et le projet d'intervention rapide pour le « renforcement de la résilience économique urbaine pendant et après la pandémie de COVID-19 », financé par le Compte de l'ONU pour le développement.

20. Le secrétariat a également informé les représentants des activités menées par le Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire pour favoriser la construction de villes intelligentes et durables (y compris la promotion de la numérisation) dans le cadre de l'initiative Tous unis pour des villes intelligentes et durables (U4SSC), dont la CEE est l'une des 16 organisations des Nations Unies partenaires et fait partie du secrétariat.

21. Enfin, le Groupe de travail a été informé de la décision prise par le Comité exécutif de la CEE à sa 112^e session d'organiser le deuxième Forum des maires, en avril 2022 à Genève, au lendemain du Forum régional pour le développement durable. Le Forum sera organisé autour de quatre sessions : 1) Construire dans le respect de l'environnement ; 2) Espaces publics, espaces verts ; 3) Mobilité et connectivité ; 4) La ville du quart d'heure. Le Forum sera centré sur la Déclaration de Genève des maires adoptée par le premier Forum des maires en 2020, les objectifs de développement durable qui y sont liés et les mesures en faveur de la reprise après la pandémie de COVID-19.

22. Le Groupe de travail a pris note des informations qui lui ont été communiquées.

V. Examen des programmes de travail pour 2018-2019 et 2020-2021

a) Renforcement des capacités et partage international des connaissances

23. Le Groupe de travail a été informé des résultats des ateliers organisés depuis sa onzième session.

24. Le Président a présenté un bref aperçu des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes de travail pour 2018-2019 et 2020-2021 (ECE/HBP/WP.7/2021/3). Conformément à ces programmes, les principales activités réalisées ont été les suivantes : ateliers, travaux du Bureau sur le partage international des connaissances et sur des questions relatives à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire, conférences, séminaires et autres manifestations depuis la onzième session.

b) Examens de l'administration des biens fonciers

25. M. Andrey Filipenko, Directeur général de l'Agence nationale du cadastre du Bélarus, a informé le Groupe de travail des progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen des services d'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire du Bélarus. L'examen de l'administration des biens fonciers pour le Bélarus a été publié en 2019 dans la Monographie nationale du Bélarus sur le développement urbain, le logement et l'aménagement du territoire, dont il constitue un chapitre. M. Filipenko a relevé les progrès réalisés en matière d'aménagement du territoire et de numérisation des systèmes d'administration des biens fonciers. À l'issue de l'examen de l'administration des biens fonciers, il a notamment été recommandé d'améliorer l'accès du secteur privé aux biens fonciers afin d'encourager l'investissement.

c) Études sur des questions liées à l'aménagement du territoire et à l'administration des biens fonciers

26. Le Groupe de travail a été informé des résultats des études réalisées depuis la onzième session.

27. La Vice-Présidente du Groupe de travail, M^{me} Kirsikka Riekkinen (Finlande), a présenté l'Étude sur le partenariat public-privé dans l'administration des biens fonciers (ECE/HBP/WP.7/2021/6). Cette étude est une mise à jour de l'étude de 2005 intitulée « Principes généraux des partenariats entre le secteur public et le secteur privé dans le domaine de l'administration des biens fonciers » (ECE/HBP/WP.7/2005/8).

28. La Vice-Présidente du Groupe de travail, M^{me} Victoria Abbott (Royaume-Uni), a présenté l'Étude sur la fraude dans les systèmes d'administration des biens fonciers (ECE/HBP/WP.7/2021/Inf.3). Cette étude est une mise à jour de l'étude de 2011 consacrée au problème de la fraude dans les services d'administration des biens fonciers (« Study on the Challenges of Fraud to Land Administration Institutions », ECE/HBP/165).

29. Le Groupe de travail a approuvé l'étude actualisée sur le partenariat public-privé dans l'administration des biens fonciers et l'étude actualisée sur la fraude dans les systèmes d'administration des biens fonciers.

30. Le Groupe de travail a pris note des informations sur les activités menées et a demandé au Bureau de mener à bien les activités restantes pour 2021 et de présenter les résultats finals au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-deuxième session en 2021.

31. Toutes les présentations et déclarations sont disponibles en ligne, à l'adresse suivante : <https://unece.org/housing/events/wpla-12thsession>.

VI. Coopération avec les organisations et institutions internationales actives dans le domaine de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire

32. Pendant cette partie de la session, les organisations partenaires ont échangé des idées et des informations sur les synergies et les domaines de coopération qui permettraient d'améliorer l'aménagement du territoire dans toute la région de la CEE, ainsi que sur la façon de renforcer la coordination entre les organisations en ce qui concerne la planification des études, des conférences, des publications et d'autres activités. Des exposés ont été présentés par les personnes suivantes : M^{me} Carol Agius, Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale : Europe Secretariat, Eurogeographics ; M. Malcolm Childress, Directeur exécutif, Global Land Alliance ; M. Robert Lewis-Lettington, Chef de la Land, Housing and Shelter Section, ONU-Habitat ; M^{me} Rumyana Tonchovska, Fonctionnaire principale de gestion du foncier (TI), FAO ; M. Paulo Torrinha, Directeur principal du Département de l'information cadastrale, Direction générale du territoire, Portugal, secrétariat du Comité permanent du cadastre dans l'Union européenne (PCC).

33. Le Groupe de travail a pris note des informations qui lui ont été communiquées.

34. Toutes les présentations et déclarations sont disponibles en ligne, à l'adresse suivante : <https://unece.org/housing/events/wpla-12thsession>.

VII. Présentation du programme de travail pour 2022-2023

35. Le Président a présenté le projet de programme de travail pour 2022-2023 (ECE/HBP/WP.7/2021/4).

36. Le Groupe de travail a examiné et approuvé son programme de travail pour 2022-2023 (annexe I) et a recommandé qu'il soit soumis pour adoption au Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire à sa quatre-vingt-deuxième session en octobre 2021.

VIII. Élection du Bureau

37. Le Président a invité les représentants des États membres à proposer des candidats à l'élection des membres du Bureau.

38. Pour sa douzième session, le Groupe de travail a élu au Bureau, par acclamation, les membres suivants :

- M. Fredrik Zetterquist, Suède (Président) ;
- M^{me} Kirsikka Riekkinen, Finlande (Vice-Présidente) ;
- M^{me} Victoria Abbott, Royaume-Uni (Vice-Présidente) ;
- M. Filippo Cadamuro (Italie) ;
- M^{me} Mari Khardziani (Géorgie) ;
- M. Dimitris Rokos (Grèce) ;
- M^{me} Tatjana Cenova Mitrevska (République de Macédoine du Nord) ;
- M^{me} Elena Busch (Norvège) ;
- M. Konstantin Litvincev (Fédération de Russie) ;
- M^{me} Pilar Verdejo García (Espagne).

IX. Questions diverses

39. Aucune question n'a été soulevée au titre de ce point.

X. Date de la prochaine session

40. Le Président a annoncé que la prochaine session se tiendrait au printemps 2023. Il a invité les États membres à envisager d'accueillir la prochaine session du Groupe de travail dans leur pays.

XI. Adoption du rapport

41. Le Groupe de travail a examiné le rapport de la session sur la base d'un projet établi par le Secrétariat et l'a adopté.

42. Le Président a prononcé la clôture de la session le 1^{er} juin 2021 à 15 h 43.

Annexe

Projet de programme de travail du Groupe de travail de l'administration des biens fonciers de la Commission économique pour l'Europe pour 2022-2023

I. Renforcement des capacités et partage international de connaissances

1. Objectif : Renforcer la capacité des États membres de la CEE d'élaborer des politiques en matière d'administration des biens fonciers et d'aménagement du territoire.
2. Pour réaliser cet objectif, le Groupe de travail :
 - a) Organisera quatre ateliers dans la région de la CEE, en personne ou en ligne, pour permettre un partage d'expériences et de connaissances, le perfectionnement du capital humain des parties prenantes et l'amélioration des pratiques en matière d'administration des biens fonciers et d'aménagement du territoire ;
 - b) Fera connaître ses travaux et fournira des conseils sur l'administration des biens fonciers dans le cadre d'ateliers, de conférences, de séminaires et d'autres manifestations portant sur ce thème et sur celui de l'aménagement du territoire, ainsi que par d'autres canaux, tels que l'observatoire régional des objectifs de développement durable liés aux villes qu'il est prévu de créer ;
 - c) Conseillera les autorités nationales et locales dans l'exécution du plan d'action pour le redressement post-COVID-19 dans les établissements informels de la région de la CEE ;
 - d) Contribuera, sur demande et en fonction des possibilités, aux tables rondes du Groupe consultatif du marché immobilier de la CEE ;
 - e) Contribuera, sur demande, aux travaux du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, conformément à la résolution 2016/27 du Conseil économique et social (E/RES/2016/27)¹, et aux travaux du Groupe d'experts sur l'administration et la gestion des biens.

II. Examens de l'administration des biens fonciers

3. Objectif : Fournir, si un État membre le demande, une évaluation des modalités d'administration des biens fonciers de cet État ainsi que des lignes directrices visant à les améliorer.
4. Pour réaliser cet objectif, le Groupe de travail s'attachera, à l'invitation de gouvernements et sous réserve de la disponibilité des fonds, à mettre en place des examens de l'administration des biens fonciers des États membres concernés dans le cadre des monographies nationales de la CEE sur le secteur du logement et de l'aménagement du territoire.

III. Études sur des questions liées à l'administration des biens fonciers et à l'aménagement du territoire

5. Objectif : Étudier des questions liées à l'administration des biens fonciers qui présentent un intérêt pour les États membres et produire des publications contenant des analyses de ces questions, afin d'aider les États membres à mieux comprendre les enjeux

¹ Disponible à l'adresse suivante : https://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=E/RES/2016/27&Lang=F.

actuels de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire et, partant, à élaborer des politiques, stratégies et plans d'action mieux ciblés et plus efficaces.

6. Pour réaliser cet objectif, le Groupe de travail :

a) Continuera d'élaborer et, si nécessaire, d'actualiser des scénarios sur l'avenir de l'administration des biens fonciers et de l'aménagement du territoire, ainsi que le questionnaire d'auto-évaluation, en tenant compte non seulement du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et du Nouveau Programme pour les villes, mais aussi des forces transformatrices actuellement à l'œuvre au niveau mondial, comme l'urbanisation, la numérisation, les changements climatiques ou les données ouvertes, afin de renforcer le degré de préparation face aux changements futurs, d'accroître la flexibilité et la résilience face à des événements perturbateurs, comme la pandémie de COVID-19, et de veiller à la mise en place de systèmes intégrés d'administration des biens fonciers et d'aménagement du territoire ;

b) Poursuivra les travaux en cours sur l'analyse comparée des systèmes d'administration des biens fonciers. Lancera des études sur divers aspects essentiels de l'administration des biens fonciers, par exemple : les mesures visant à améliorer la qualité des données utilisées dans ces systèmes ; les concepts et stratégies concernant les données ouvertes et les solutions et pratiques axées sur les données et favorisant un rapprochement des domaines de l'administration des biens fonciers, de l'aménagement du territoire et de la gestion géospatiale ; l'examen des programmes de formation en matière d'administration des biens fonciers et de gestion géospatiale ; une analyse de la perception en matière de sécurité des droits fonciers dans la région de la CEE ; les applications des technologies naissantes dans le domaine de l'administration des biens fonciers ;

c) Élaborera d'éventuelles nouvelles études sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur l'administration des biens fonciers et l'aménagement du territoire.
